



PLAN DE DIFFUSION ET D'EXPLOITATION DES RESULTATS

PROJET SATELIT

Solutions Académiques pour le Territoire Euro-méditerranéen Leader d'Innovations et Transferts technologiques d'excellence

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Titre du projet	SATELIT Solutions Académiques pour le Territoire Euro-méditerranéen Leader d'Innovations et Transferts <i>technologiques d'excellence</i>
Programme UE	Erasmus+ Capacity Building in Higher Education - EAC/A04/2015
Numéro du projet	574015-EPP-1-2016-1-FR-EPPKA2-CBHE
Livrable	Plan de dissémination et d'exploitation des résultats
Lot de travail	WP 4.1 Dissémination
Statut de confidentialité	Limité
Auteur	Université des Frères Mentouri Constantine
Responsable auteur(s)	YKHLEF Nadia BECQUET Carole

Partenariat

- P1 Aix-Marseille Université, AMU, France
- P2 Université de Toulon, UTLN, France
- P3 Université de Gênes, UNIGE, Italie
- P4 Université de Turin, UNITO, Italie
- P5 Université de Cadix, UCA, Espagne
- P6 Université de Murcie, UM, Espagne
- P7 Centre Etudes et Recherches sur Qualification, CEREQ, France
- P8 Ministère Enseignement Sup-Rech, MESRS, Algérie
- P9 Université de Béjaïa, UAMB, Algérie
- P10 Université de Constantine 1, UFMC, Algérie
- P11 Ministère Enseignement Sup-Rech, MESRSFC, Maroc
- P12 Université de Fès, USMBA, Maroc
- P13 Université de Rabat, UM5R, Maroc
- P14 Ministère Enseignement Sup-Rech, MESRS, Tunisie
- P15 Université de Sfax, Uss, Tunisie
- P16 Université de Sousse, US, Tunisie
- P17 Consejo Superior de Investigaciones Científicas, CSIC, Espagne
- P18 Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie, CACI, Algérie
- P19 Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la Région Tanger-Tétouan-Al Hociema, CCIS-TTA, Maroc
- P20 Chambre de Commerce et d'Industrie de Tunis, CCIT, Tunisie
- P21 Conseil Régional PACA, CR PACA France
- P22 Agence Universitaire de la Francophonie, AUF, Belgique

Website

www.satelit-project.com



Table des matières

1. Introduction	4
1.1. Contexte	4
1.2. Présentation du projet E+ SATELIT	4
2. Présentation du Plan de diffusion et d'exploitation des résultats	6
2.1. Qu'est-ce que la diffusion et l'exploitation des résultats	6
2.2. Objectifs du document	6
2.3. Contribution des partenaires	7
2.4. Publics cibles	7
3. Les outils	8
3.1. Identité visuelle	8
3.2. Supports papiers	9
3.3. Site web	10
3.4. Articles de presse	10
3.5. Evènements	11
4. L'exploitation des résultats	12
4.1. Les activités	12
4.2. Utilisation de la plate-forme des résultats des projets Erasmus +	14
5. Rapports sur la diffusion et l'exploitation	14

1. Introduction

1.1. Contexte

Le taux de chômage des diplômés au Maghreb est très élevé surtout chez les moins de 25 ans. Les Représentants des Ministères et des Fédérations d'entreprises ont rappelé l'urgence d'agir lors du séminaire sur les Compétences professionnelles supérieures au Maghreb organisé par le MAEDI en janvier 2016. De ce fait, ils insistent pour travailler sur l'articulation entre Formation et Emploi. Le projet agit donc aussi sur la combinaison Employabilité - Entrepreneuriat par la coopération Universités - Entreprises et actionne le Triangle de la connaissance et l'Innovation, pour répondre aux priorités nationale et régionale commune.

Le projet SATELIT vise à renforcer les capacités des bureaux universitaires pour le transfert de technologie grâce à la spécialisation des personnels cadres. Ils seront configurés et adaptés en fonction des nouvelles exigences du marché et en répondant des Enseignants-Chercheurs et des Doctorants pour les aider à valoriser les résultats pour les entreprises qui sont sources de création d'emplois. Ainsi, ils seront outillés avec une méthodologie complète dans le domaine Innovation et Transfert. Ce renforcement des compétences sera un facteur d'amélioration des performances et de la compétitivité des Universités.

1.2. Présentation du projet E+ SATELIT

Le projet SATELIT financé dans le cadre du programme ERASMUS+ KA2 CBHE, vise à favoriser le rapprochement de l'Enseignement supérieur et du Monde économique en perfectionnant le rôle des Universités maghrébines dans la chaîne de l'innovation par le renforcement de leurs capacités en ressources humaines et en équipement, tout en contribuant à l'employabilité des jeunes diplômés.

Les objectifs élargis du projet sont :

- Le rapprochement de l'Enseignement supérieur et du Monde socio-économique au Maghreb.
- La consolidation du Triangle de la connaissance et l'Innovation.
- Le renforcement des capacités et les échanges de bonnes pratiques.
- L'augmentation de l'employabilité des Doctorant-e-s.

Les objectifs spécifiques sont :

- La formation de 24 Cadres à une méthodologie à haute valeur ajoutée sur les questions d'Innovation et Transfert de technologie et des stages dans les Universités et Pôles de compétitivité.
- La structuration de 6 bureaux pilotes dans l'écosystème de la chaîne de l'innovation.

- L'échange de bonnes pratiques par les nouveaux spécialistes formés avec les autres Universités.
- Le soutien à la professionnalisation des Doctorants.
- La concrétisation d'alliances Universités-Entreprises.
- L'encouragement de l'Entrepreneuriat et l'Entrepreneuriat au féminin.
- La promotion de la culture de l'innovation par la Constitution d'un Pôle Euro-méditerranéen Education à l'Innovation.

Le consortium se compose de 22 partenaires de 6 pays de la Méditerranée Occidentale : 12 Universités, 3 Ministères de l'Enseignement supérieur, 3 Chambres de Commerce et d'Industrie, 2 Centres de Recherche, 1 Collectivité locale, 1 Association d'Universités

2. Présentation du Plan de diffusion et d'exploitation des résultats

2.1. Qu'est-ce que la diffusion et l'exploitation des résultats

Les activités de diffusion et d'exploitation des résultats sont une façon de présenter le travail réalisé dans le cadre du projet Erasmus+. Le partage des résultats, des enseignements tirés, des acquis et des conclusions au-delà des organisations participantes permettra à une communauté plus large de bénéficier d'un travail ayant obtenu un financement européen, ainsi que de promouvoir les efforts de l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du programme Erasmus+. « **Guide ERASMUS+** »

Extrait du guide du programme Erasmus + Version 2 (2018): 15/12/2017 :

*« On entend par **diffusion** un processus planifié de communication d'informations sur les résultats des programmes et des initiatives menés dans le cadre des actions clés. La diffusion se fait à mesure que les résultats des programmes et des initiatives deviennent disponibles. Dans le cadre du programme Erasmus+, cela implique de communiquer les réussites et les résultats du projet dans la mesure la plus large possible. La sensibilisation d'autres personnes au projet aura des répercussions sur d'autres organisations à l'avenir et contribuera à accroître la visibilité de l'organisation réalisant le projet. Pour assurer la diffusion efficace des résultats, il convient de mettre en place une procédure appropriée en début de projet. Celle-ci doit préciser pourquoi, comment, quand, à qui et où diffuser quels résultats, à la fois pendant et après la période de financement.*

***L'exploitation** constitue, d'une part, a) un processus planifié visant à transmettre les résultats positifs des programmes et des initiatives aux décideurs appropriés dans des systèmes réglementés au niveau local, régional, national ou européen et, d'autre part, b) un processus planifié visant à convaincre les différents utilisateurs finaux d'adopter et/ou d'appliquer les résultats des programmes et des initiatives. Dans le cadre du programme Erasmus+, il s'agit de maximiser le potentiel des activités financées, de façon à pouvoir utiliser les résultats au-delà de la durée de vie du projet. Il convient de noter que le projet est réalisé dans le cadre d'un programme international en faveur de l'apprentissage tout au long de la vie et du soutien de politiques européennes dans le domaine de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Les résultats doivent être mis au point de manière à pouvoir être adaptés aux besoins des autres, transférés à de nouveaux domaines, prolongés au terme de la période de financement, ou utilisés pour influencer les politiques et pratiques futures. »*

2.2. Objectifs du document

Le présent document est un livrable du WP4. Il dresse un plan de travail pour la diffusion et l'exploitation des résultats du projet SATELIT. Ce plan décrit les activités à mettre en œuvre

au début, à la fin et au post-projet afin de sensibiliser un large public sur les aboutissements et les résultats de celui-ci.

2.3. Contribution des partenaires

Le plan de diffusion et d'exploitation est préparé par le leader du WP4, l'Université des Frères Mentouri de Constantine. Tous les partenaires du projet sont tenus de contribuer à la réalisation de ses objectifs.

2.4. Publics cibles

Les activités de dissémination sont principalement adressées aux groupes cibles directs :

- Les universités partenaires du projet
- Les universités non partenaires du projet
- Les diplômés universitaires
- Les étudiants
- Les acteurs du secteur socio-économique
- Les décideurs politiques pour la prise en compte des résultats et des recommandations dans les stratégies/orientations politiques.

Tout en prenant aussi en considération les bénéficiaires indirects du projet :

- Média
- Communauté locale au sens large

3. Les outils

Les principaux outils utilisés par les partenaires du projet sont :

- **Les supports papiers** faisant apparaître le logo du projet et le logo de l'Union Européenne (flyers, brochures et dépliants du projet, les modèles de présentation powerpoint et word)
- **Les technologies du web et de l'information** (site internet du projet, les sites internet des partenaires du projet, réseaux sociaux, communiqués de presse)
- **Les évènements** : forums, conférences, journées d'information ou de sensibilisation en lien avec le domaine de l'enseignement supérieur ou le milieu socio-économique

3.1. Identité visuelle

Quatre propositions de logo du projet SATELIT développées par AMU l'université coordinatrice ont été présentées aux partenaires, le logo ci-dessous a été choisi :



VISIBILITE DE L'UNION EUROPEENNE ET DU PROGRAMME ERASMUS+ :

« Les bénéficiaires utiliseront toujours l'emblème européen (l'"emblème de l'UE") et le nom de l'Union européenne en toutes lettres dans toutes leurs communications et tout leur matériel promotionnel. L'option préférée pour signaler la contribution de l'UE accordée dans le cadre du programme Erasmus+ consiste à faire apparaître le texte "Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne" en regard de l'emblème de l'UE.

Des exemples de reconnaissance du financement de l'UE et des traductions du texte sont disponibles sur la page http://eacea.ec.europa.eu/a-propos-de-l-eacea/identite-visuelle_fr

Le nom de marque "Erasmus+" ne peut pas être traduit. Les lignes directrices à l'intention des bénéficiaires sur l'utilisation de l'emblème européen dans le cadre des programmes de l'UE sont disponibles à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/dgs/communication/services/visual_identity/pdf/use-emblem_en.pdf »

Extrait du guide du programme Erasmus + Version 2 (2018): 15/12/2017 p320

Les partenaires sont tenus d'utiliser systématiquement le logo du projet, le logo Erasmus +, les modèles proposés par le coordinateur, et tous les documents créés depuis le début du projet. Cela renforce l'image et une meilleure visibilité du projet.

3.2. Supports papiers

Pour une diffusion pérenne et de qualité, le projet doit être repérable visuellement sur différents supports papier. Parmi ces supports, il y a lieu de citer à titre d'exemple : brochures, dépliants, prospectus, affiche...

Ces types de documents jouent un rôle clé dans la communication, car le projet est perçu par l'intermédiaire de ces derniers. Il est par conséquent primordial de ne pas les négliger afin de transmettre une image crédible et convaincante du projet.

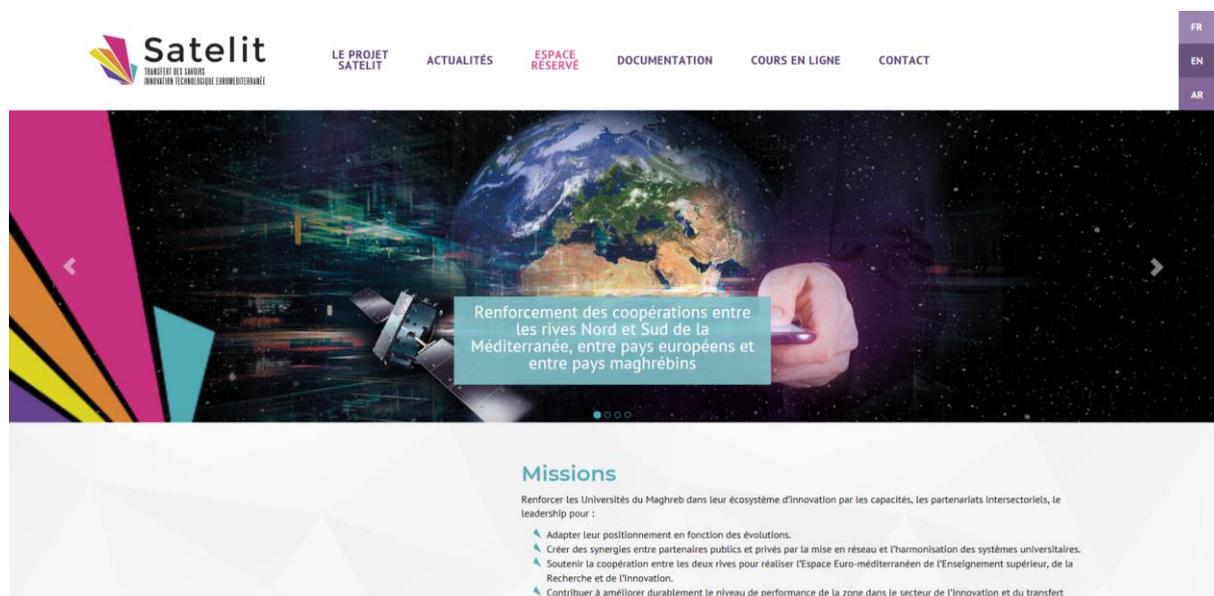
A ce titre, l'AMU a réalisé une affiche en français mentionnant l'intitulé complet du projet SATELIT et les différents partenaires. Cette affiche peut être utilisée à tout type d'évènement.

Les partenaires sont tenus d'utiliser systématiquement ces supports de communication afin d'assurer une meilleure visibilité du projet.



3.3. Site web

Le site web du projet a été créé et permet d'accéder aux documents du projet : <http://www.satelit-project.com/>.



La mise en place du site web a été réalisée de la manière suivante, coordonnée par l'université de Cadix : Aix-Marseille Université a sous-traité la conception du site à l'agence Pymac, l'université Ben Adbellah de Fès a rempli les contenus du site suite à une formation du sous-traitant Pymac qui ont été validés par Aix-Marseille Université et l'université de Cadix. Le contenu du site web sera ensuite traduit en anglais et en arabe en sous-traitance.

Les publics cibles du site web sont d'une part les partenaires du consortium. Les partenaires utiliseront le site web pour suivre la mise en place du projet, communiquer et partager des documents entre eux. D'autre part, le site web vise l'information et la dissémination des résultats auprès du grand public.

La structure du site web est la suivante : information générale sur le projet, actualités, espace réservé aux partenaires afin d'échanger des documents internes, documentation où on peut trouver l'ensemble des livrables et compte-rendu du projet, cours en ligne où seront disponibles les enregistrements des formations, contacts de l'ensemble des partenaires du projet.

3.4. Articles de presse

La presse ou tout autre média de masse (radio, télévision) peuvent également contribuer à diffuser les informations sur le projet ainsi que les principaux événements auprès d'un vaste public. À l'occasion d'événements clés et afin de promouvoir les résultats du projet, des

communiqués de presse seront créés et diffusés au sein des réseaux des partenaires du projet.

Tous les partenaires sont invités à publier les communiqués de presse sur leurs sites web et les transmettre au leader du WP4 en vue de la publication sur le site web du projet. Des articles avec photos et communiqués de presse devront être produits régulièrement durant les trois années du projet. Chaque partenaire produira un article et/ou diffusera un communiqué de presse à chaque fois qu'il accueillera une activité du projet.

3.5. Evènements

Les partenaires sont tenus d'organiser et de participer à des événements locaux, nationaux, régionaux ou internationaux en lien avec les thématiques du projet. A l'occasion des comités de pilotage, réunions de lancement et de clôture du projet, les partenaires sont en charge d'inviter des acteurs externes au projet.

Les événements organisés par le Consortium des Universités Euro-Méditerranéennes Téthys, dont font partie toutes les universités du projet, seront également l'occasion de présenter le projet et ses résultats auprès des autres membres du Consortium.

4. L'exploitation des résultats

4.1. Les activités

Le WP2 Développement du projet prévoit plusieurs activités visant à exploiter les résultats du projet.

Impact à court terme	Groupes cibles/Bénéficiaires potentiels	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Renforcement des capacités des partenaires en matière d'innovation et de transfert technologique	Cadres administratifs et académiques responsables des activités de transfert technologique au sein des organisations partenaires	24 cadres sont formés 6 bureaux de transfert sont créés ou renforcés	L'équipe pédagogique et le plan de formation sont validés conformément aux besoins identifiés lors de l'état de l'art La qualité de la formation est évaluée au moyen d'un questionnaire complété par les participants La qualité de la charte des bureaux est validée
Echange de connaissances et de bonnes pratiques entre universités partenaires et non partenaires	Cadres administratifs et académiques responsables des activités de transfert technologique au sein des universités non partenaires	Un MOOC et un guide méthodologique sont réalisés à partir des contenus des formations théoriques Au moins 6 universités non partenaires bénéficient de séminaires d'échanges de bonnes pratiques : 120 personnes formées	La qualité des séminaires d'échanges est évaluée au moyen d'un questionnaire complété par les participants
Amélioration de l'insertion professionnelle des doctorants	Les doctorants des trois pays partenaires	3 Ministères de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique bénéficient des résultats de l'enquête et des recommandations Etape 1 Phase préliminaire Etape 2 Enquête qualitative : 100 personnes participent à l'enquête lors d'entretiens de groupe et individuels Etape 3 Enquête quantitative : 300 réponses au questionnaire en ligne 6 Rencontres Entreprises-Etudiants-Doctorants en fin de	Les conclusions et recommandations de l'enquête sont intégrées dans la stratégie publique.



		<p>thèse/docteurs diplômés sont organisées (employabilité et entrepreneuriat) 600 participants dont une partie de doctorants en fin de thèse/docteurs diplômés 180 entreprises présentes 30 offres d'emploi à destination des doctorants proposées</p>	
Sensibilisation à l'innovation	Doctorants et personnels des universités des pays partenaires	<p>6 journées alliances universités-entreprises sont organisées (portes ouvertes au sein des universités) 300 participants 60 entreprises présentes 12 alliances concrétisées</p> <p>La plateforme du Pôle Euro-méditerranéen Education à l'Innovation est créée</p> <p>Au moins un invité par réunion de consortium issu de l'écosystème méditerranéen de l'innovation</p>	<p>Les liens entre les universités et les entreprises sont renforcés</p> <p>La culture de l'innovation est diffusée en Méditerranée</p>

Impact à long terme	Groupes cibles/Bénéficiaires potentiels	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
L'insertion professionnelle des doctorants est améliorée dans les pays cibles	Doctorants et docteurs	Le taux de chômage des docteurs diminue	Amélioration de la durabilité et de la qualité de l'insertion professionnelle
Les relations entre universités et entreprises sont plus étroites dans les pays cibles	Universités et entreprises	Augmentation du nombre de partenariats entre entreprises et universités Elargissement des domaines de coopération	Amélioration de la durabilité et de la qualité des collaborations
La culture de l'innovation est diffusée dans le monde universitaire des pays cibles	Enseignants, chercheurs et diplômés	Le nombre de personnes sensibilisées et impliquées dans la culture d'innovation augmente	L'innovation est reconnue comme une des missions des universités

4.2. Utilisation de la plate-forme des résultats des projets Erasmus +

« Une plate-forme des résultats des projets Erasmus+ a été créée pour offrir un aperçu complet des projets financés au titre du programme et mettre en évidence des exemples de bonnes pratiques et de réussites. La plate-forme permet en outre d'accéder aux produits/résultats/productions intellectuelles résultant des projets financés.

Les exemples de bonnes pratiques font l'objet d'une sélection annuelle par les différentes Agences nationales et par l'Agence exécutive. Les réussites sont sélectionnées parmi les exemples de bonnes pratiques au niveau central par la DG EAC.

La plate-forme des résultats des projets Erasmus+ répond à plusieurs objectifs:

- la transparence, dans la mesure où elle offre une vue complète de l'ensemble des projets financés au titre du programme (résumés des projets, données financières chiffrées, liens URL, etc.);
- la responsabilisation, dans la mesure où elle permet aux utilisateurs finaux et aux praticiens d'accéder aux résultats du projet;
- l'inspiration, dans la mesure où elle présente des bonnes pratiques et des réussites parmi les bénéficiaires du programme Erasmus+, sélectionnées chaque année aux niveaux national et européen. [...]

La plate-forme des résultats des projets Erasmus+ peut être consultée à l'adresse: <http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>

Extrait du guide du programme Erasmus + Version 2 (2018): 15/12/2017 p321

5. Rapports sur la diffusion et l'exploitation

Le leader du WP4 (UFMC) est chargé de réaliser un rapport sur la diffusion et l'exploitation à l'occasion de chaque comité de pilotage. A cette fin, les partenaires doivent lui communiquer un historique précis des activités de diffusion qu'ils effectuent dans le cadre du projet. Cela contribue ainsi à la déclaration des activités lors des rapports intermédiaire et final (élément indispensable pour remplir les obligations de déclaration du consortium auprès de la Commission européenne).

Tous les partenaires du projet sont tenus de:

- **Identifier et informer sur les opportunités de diffusion (événements, publications, présence, etc.)**
- **Diffuser les réalisations de leurs documents de travail respectifs (dépliants, communiqués de presse, etc.);**
- **Utiliser leur réseau pour soutenir la diffusion de l'information sur le projet ;**
- **Présenter le projet lors de conférences, ateliers et autres événements pertinents ;**
- **Engager les intervenants clés pour agir en tant que multiplicateurs ;**